

La mer est l'avenir de la Terre

Pour l'amiral Bertrand Lepeu, la mer, dont les atouts naturels, énergétiques, économiques ou géostratégiques ne sont pas encore tous exploités, mérite beaucoup mieux. Il faut reconnaître ses richesses pour pouvoir composer avec.

Entretien **Aline Chambras** Photo **Claude Pauquet**

Bertrand Lepeu, amiral «en retraite» depuis 2005, après trente-cinq années passées dans la Marine nationale, est aujourd'hui délégué général à l'Institut français de la mer et président du Comité charentais de ce même institut. Il évoque l'importance d'une politique maritime.

L'Actualité Poitou-Charentes. – Quel est le rôle de l'Institut français de la mer ?

Bertrand Lepeu. – L'Institut français de la mer (IFM), association loi 1901, reconnue d'utilité publique, a été fondé au début des années 1970, avec comme objectifs principaux de sensibiliser les décideurs, mais aussi l'opinion publique, à l'importance des questions maritimes, et à l'importance pour la France de se doter d'une véritable politique maritime (ce qui, précisons-le, ne se réduit pas seulement à une politique navale, donc militaire). Ainsi, par exemple, l'IFM a œuvré activement pour que le Grenelle de la mer, auquel il a participé, ne se limite pas à la seule problématique de la protection de l'environnement maritime, mais aborde de manière plus globale et fondamentale la mise en valeur raisonnable (durable) des atouts maritimes dont dispose notre pays.

Quels sont ces atouts ?

Ils sont très nombreux, et malheureusement souvent méconnus ou occultés. La géographie donne à la métropole un accès direct à la mer du Nord, la Manche, l'Atlantique et la Méditerranée, tandis que notre outre-mer nous ouvre aux autres océans. La mer est nourricière grâce à la pêche ou à l'aquaculture. Elle est aussi une source d'énergies : je pense, par exemple, aux réserves sous-marines de pétrole mais aussi aux courants, à la houle, à la géothermie, etc. Des progrès technologiques phénoménaux en cours ou à venir vont permettre aux pays qui les maîtrisent ou les maîtriseront d'exploiter au profit des hommes ces énergies. La mer fournit également beaucoup d'éléments indispensables pour la pharmacopée. En outre, elle permet le développement de zones portuaires de pêche ou de commerce et d'arsenaux ou de chantiers navals. En Poitou-Charentes, chacun sait qu'elle est, de plus en plus, une source de loisirs : tourisme, industrie nautique, etc. Rappelons enfin que la mer génère une économie très importante avec 800 000 emplois, directs et indirects (un emploi en mer crée trois à cinq emplois à terre), et une valeur de production de l'ordre de 50 milliards d'euros annuel. Toutes ces données montrent bien que la mer est l'avenir de la Terre ! C'est d'ailleurs la conclusion unanime des participants au Grenelle de la mer. Sans une exploitation raisonnable, concertée, des potentialités maritimes, l'avenir de la planète comme l'avenir des hommes, de l'humanité est gravement, irrémédiablement en péril. On ne sauvera pas la planète sans respecter la mer (sans oublier que 90 % de la pollution de la mer vient de terre). D'autant que l'homme dépendra chaque jour un peu plus de la mer pour sa subsistance, pour l'énergie, pour la santé, pour sa sécurité. Bref : la mer est bel et bien l'avenir de

www.ifm.free.fr
Pour consulter le
Livre bleu : www.
sgmer.gouv.fr
l'IFM en Poitou-
Charentes: IFM/
CIRFA, 27 quai de
Marans, 17000
La Rochelle,
05 46 28 23 28

la Terre, comme le soulignent les rédacteurs du Livre bleu à l'issue du Grenelle de la mer. Ce document fixe les enjeux et engage la France dans une politique maritime volontariste au profit des Français, mais aussi de l'ensemble de la communauté internationale. La politique maritime portée à ce niveau stratégique : c'est en France, reconnaissons-le, révolutionnaire !

Amiral, vous avez exercé dans la Marine pendant 35 ans. Quelles sont les missions de la Marine nationale ?

Le rôle non exclusivement militaire de la Marine nationale est beaucoup plus marqué que pour les armées de Terre ou de l'Air. Le fait de l'appeler Marine nationale, et non armée, est d'ailleurs révélateur. En fait, outre la crédibilité de notre dissuasion stratégique qui repose sur la mise en œuvre permanente à la mer d'un sous-marin armé de seize missiles intercontinentaux, la Marine nationale a pour mission permanente, au profit du gouvernement, de contrôler ce qui se passe sous, sur et au-dessus de la mer – dans nos eaux territoriales mais aussi en haute mer –, et de soutenir l'action diplomatique, c'est-à-dire la défense des intérêts de nos compatriotes de métropole et d'outre-mer, voire de la communauté internationale. Surveillance et renseignement maritimes, police administrative, contrôle des flux de toutes natures, lutte contre la pollution ou les trafics illicites (drogue, clandestins, armes, etc), sûreté des routes maritimes lesquelles sont les artères vitales de l'économie mondialisée, promotion dans le monde

de la technologie française (un bâtiment de combat est un concentré des plus hautes technologies), et enfin toutes les actions militaires aéronavales ordonnées aux forces armées par le gouvernement constituent les missions de la Marine. La convention de Montego Bay (ONU 1982) a confirmé le principe de la liberté d'usage de la haute mer. C'est un avantage stratégique majeur dans les relations internationales pour qui, comme la France, dispose d'une marine de haute mer équipée d'aéronefs et de missiles de croisière, mais aussi de bâtiments de débarquement, tout aussi bien transports de troupes que d'aide humanitaire. ■



La mer en chiffres

AU NIVEAU MONDIAL

Les régions côtières, situées à moins de 80 km de la mer, accueillent les deux tiers de la population mondiale.

Environ 90 % du commerce international est transporté par voie maritime.

Seulement 20 % de la faune et de la flore marines sont connus. La mer reste donc un espace à explorer.

Au niveau écologique, le transport maritime est de loin le plus respectueux de l'environnement : selon le navire utilisé, il émet 5 à 20 fois moins de CO₂ que le transport routier et jusqu'à 100 fois moins que le transport aérien.

La pollution des océans est liée à 75 % aux activités terrestres, à 15 % aux activités maritimes et à 5 % aux dégazages ou déballastages.

Selon la FAO, 23 % des stocks halieutiques sont surexploités ou épuisés. 77 % sont bien ou sous-exploités.

Les produits de la mer sont la principale source de protéines animales pour 1 milliard d'habitants dans le monde, soit une personne sur six.

AU NIVEAU EUROPÉEN

L'Union européenne est la première puissance économique maritime mondiale.

Près de 90 % du commerce extérieur de l'UE et plus de 40 % de son commerce intérieur sont transportés par la mer.

L'UE représente 40 % de la flotte mondiale.

AU NIVEAU NATIONAL

Le territoire maritime français est le deuxième du monde par sa superficie : la France dispose de 5 500 km de littoral.

La mer génère 311 300 emplois directs. On peut y ajouter les 240 000 emplois dépendant des activités liées au tourisme littoral et les 300 000 emplois indirects induits par les activités portuaires.

La flotte française transporte 305 millions de tonnes de marchandises et 12 millions de passagers par an.

On recense 9 millions d'adeptes des loisirs nautiques et 4 millions de plaisanciers. 90 000 permis de navigation sont délivrés chaque année.

LA MARINE NATIONALE

Elle compte 51 265 militaires et civils.

Elle s'organise autour de grandes fonctions stratégiques qui sont :

- la dissuasion (au moins un sous-marin nucléaire patrouille en permanence) ;

- la connaissance/anticipation et la prévention des crises ou des conflits (service de renseignements) ;

- l'intervention (des Super-étendard ont participé en Afghanistan, de juin à octobre 2008, à l'opération «Serpentaire») ;

- la sauvegarde maritime : elle se décompose en différentes missions, comme le secours et l'assistance en mer (432 personnes secourues en 2008), la prévention et le traitement des pollutions en mer (4 navires déroutés), la surveillance et la police des pêches (587 navires contrôlés, 28 déroutés), la lutte contre le narcotrafic (26 navires interceptés, 10 tonnes de produits stupéfiants saisies), la surveillance maritime et la lutte contre l'immigration clandestine (53 embarcations interceptées, 1 345 immigrants clandestins et 50 passeurs remis à la police des frontières).

(Sources : le Cluster maritime français et l'Institut français de la mer)